

Un bon tuyau pour vos conduits

L'INSTALLATION DES CONDUITS DE LA POMPE À AIR AMBIANT SUSCITE BIEN DES INTERROGATIONS PUISQUE LES INGÉNIEUX DU SECTEUR AUTOMOBILE SONT TOUJOURS PRÊTS À INNOVER. IL FAUT TOUTEFOIS MODÉRER SA CRÉATIVITÉ EN TENANT COMPTE DES NORMES APPLICABLES ET DES RECOMMANDATIONS DES MANUFACTURIERS.



>>> L'AIR RESPIRABLE

L'air acheminé au masque du travailleur doit être exempt d'odeur décelable et d'impuretés (respect des concentrations prévues à la norme CAN3-Z180.1-M85 air comprimé respirable : Production et distribution). En plus de prélever de l'air propre provenant de l'extérieur, il faut également s'assurer que les conduits ne constituent pas eux-mêmes une source de contamination de l'air.

APPROBATION NIOSH

Le NIOSH (*National Institute for Occupational Safety and Health*) est un organisme de recherche et de certification en santé et sécurité du travail aux États-Unis. Tous les équipements de protection respiratoire utilisés au Québec doivent avoir reçu une approbation de NIOSH. Pour les équipements de protection respiratoire à adduction d'air, l'approbation vise : la partie faciale (masque, demi-masque ou cagoule), le conduit reliant la partie faciale à la ceinture et le conduit d'adduction d'air situé entre la ceinture et le branchement de la pompe à air ambiant. Si le conduit d'adduction d'air est remplacé par un autre conduit (conduit provenant d'un autre fabricant, boyau d'air pour outils, boyau pour air médical, etc.), l'approbation NIOSH pour la protection respiratoire n'est plus valide. De

plus, un boyau d'adduction d'air ne provenant pas du fabricant peut entraîner une réduction du débit d'air acheminé au masque.

CONDUIT D'ADMISSION D'AIR FRAIS : DE LA PRISE D'AIR À LA POMPE !

La pompe à air ambiant et le conduit la reliant à la prise d'air ne sont pas visés par l'approbation de NIOSH. Il est tout de même requis d'installer les conduits flexibles prévus par le fabricant qui sont conçus pour l'air respirable et qui possèdent un diamètre et un raccord compatibles à la pompe. On peut raccorder plusieurs de ces conduits afin d'atteindre le lieu souhaité pour la prise d'air. Il faut toutefois tenir compte des spécifications du fabricant quant au nombre d'extensions pouvant être raccordées bout à bout. La longueur totale des conduits, de la prise d'air au raccord du masque, ne doit jamais dépasser 90 mètres (300 pieds).

CONDUIT TRAVERSANT LA CABINE À PEINTURE

Le tuyau pénétrant une cabine à peinture doit être parfaitement joint à la paroi puisqu'il s'agit d'une séparation coupe-feu. L'application d'un mastic coupe-feu du conduit est nécessaire afin de maintenir le degré de résistance au feu de 2 heures de la paroi. De plus, la portion du conduit d'adduction d'air qui

traverse la cabine à peinture doit être faite d'un matériau incombustible, comme le laiton. Afin de rencontrer les exigences requises pour l'air respirable, ce conduit et ses raccords doivent être préalablement nettoyés tel que mentionné ci-dessous.

NETTOYAGE DES CONDUITS AVANT INSTALLATION

Le tuyau et les raccords doivent être bien nettoyés et asséchés avant l'installation afin d'éliminer les impuretés. On peut laver les conduits et raccords avec une solution chaude de carbonate de sodium ou de phosphate trisodique (concentration 1 kg pour 30 litres d'eau). Ces produits sont généralement vendus dans les quincailleries. Utiliser une brosse au besoin. Après le lavage, les pièces doivent être bien rincées à l'eau chaude, puis asséchées. Une fois lavées et séchées, il faut obturer les extrémités des conduits jusqu'à l'installation finale et ne surtout pas mettre les doigts à l'intérieur du conduit. Lors de l'installation, il faut aussi laver et rincer les outils utilisés pour couper ou aléser afin qu'ils soient exempts d'huile ou de graisse.

La présence d'eau à l'intérieur des conduits est propice au développement de bactéries et de moisissures. Il faut donc s'assurer qu'après un nettoyage, les conduits sont bien asséchés avant de les installer.




par MARTINE CHARETTE
Conseillère en
hygiène industrielle,
Auto Prévention



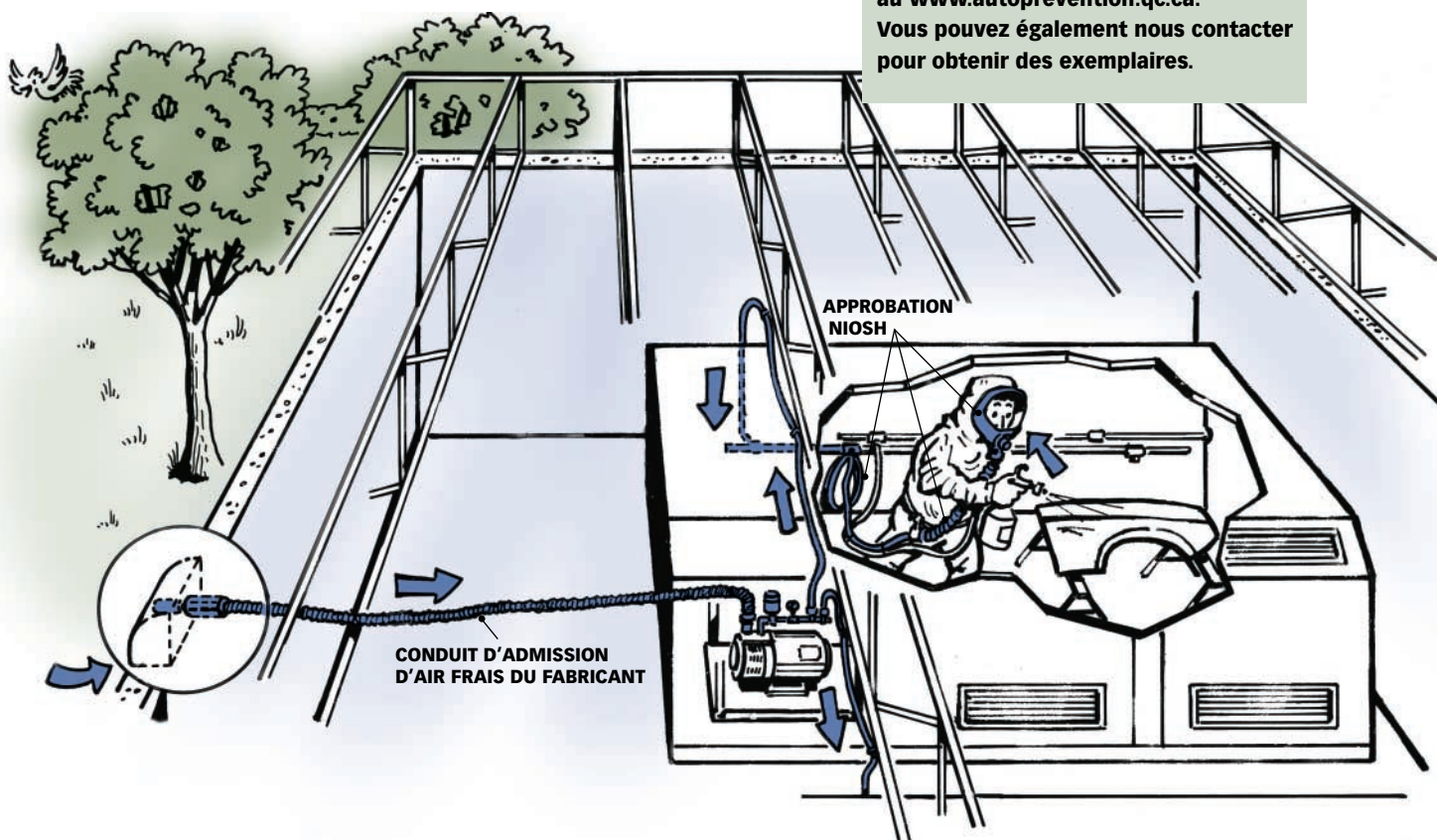
SERVICE D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

Certains fabricants proposent des services d'installation et d'entretien de la pompe à air ambiant. Si vous faites vous-même l'entretien de la pompe, il faut respecter les fréquences de changement de filtres prévues par le fabricant. Un bon entretien permettra de prévenir l'introduction

d'impuretés dans les conduits. Si vous croyez que des saletés se sont introduites dans vos conduits, il est préférable de procéder au nettoyage tel que décrit ci-dessus. 

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Les fiches techniques *La pulvérisation et La préparation de peinture et La Pompe à air ambiant* sont disponibles au www.autoprevention.qc.ca. Vous pouvez également nous contacter pour obtenir des exemplaires.



lev-co

Allez-y, respirez! ^{MD}

Des solutions pour :

- Le monoxyde de carbone
- Les fumées de diesel
- Les poussières en carrosserie
- Le nettoyage des jantes
- Les fumées de soudure

Des équipements :

- À bas prix
- Efficaces
- Qui vous garantiront un milieu de travail sain et sécuritaire
- Faciles à installer
- Adaptables à vos besoins

Contactez-nous dès maintenant pour profiter des spéciaux de l'été.

Achetez maintenant, avant l'automne !

La compagnie de ventilation et d'évacuation

Toronto • Ottawa • Montréal • London • Windsor • Edmonton
1.888.862.5356 www.lev-co.com sales@lev-co.com